

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

Fiche de prise de décision n° : ENV -2014-055		Date : 2014 / 11 / 04
Direction : de l'environnement		FPD remplaçant FPD # :
Service Mise en valeur des écosystèmes	et datée du :	
Objet : Engagement de la Ville à faire un suivi environnemental sur le lot 5 273 366 (terrain de l'école Roc-Pointe) / Financement afférent		

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :**

Le MDDELCC désire avoir un engagement de la Ville de Lévis à effectuer le suivi environnemental sur le terrain de l'école Roc-Pointe pour la demande d'autorisation de construction d'une école primaire en vertu des articles 22 et 65 de la Loi sur la qualité de l'environnement. La Ville de Lévis doit s'engager à réaliser un suivi environnemental tel que précisé au chapitre 6 du rapport complémentaire d'ingénierie de Pluritec du 22 octobre 2014 (annexe 1).

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :**

Aucune.

**FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):**

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
18 000 \$ (taxes nettes incluses)		6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$

**Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.**

Disponibilités budgétaires :  oui  non

Commentaires :

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Commentaires : La réserve financière aux fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique a présentement les disponibilités pour le montant de cette dépense.

		2015	2016	2017
Numéro du projet PTI : N/A	Montants	_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  oui  non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire: \_\_\_\_\_

Date : 2014/11/14

**ÉCHÉANCIER (étapes / dates / justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date) :**

Dans les plus brefs délais.

**PERSONNES CONSULTÉES**

**Nom de la personne**      **Date (J/M/A)**      **Champ de compétence**

<b><u>Nom de la personne</u></b>	<b><u>Date (J/M/A)</u></b>	<b><u>Champ de compétence</u></b>
Louise Corriveau, Conseillère en finances	14/11/2014	Validation – Volet financement

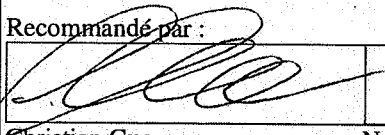
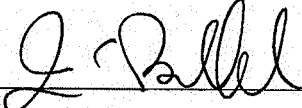
**RECOMMANDATION (énoncé) :**

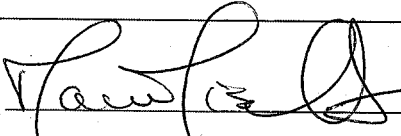
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de s'engager à réaliser un suivi environnemental sur le lot 5 273 366, tel que précisé dans le rapport complémentaire d'ingénierie de Pluritec daté du 22 octobre 2014.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le financement de la dépense pour un suivi environnemental sur le lot 5 273 366 pendant 3 ans pour un montant de 18 000 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES.**

Liste des pièces jointes : Annexe 1 - Chapitre 6 du rapport d'ingénierie de Pluritec

Préparé par : Christian Guay		Titre d'emploi : <u>Coordonnateur</u>	
Recommandé par :			
			
Christian Guay Coordonnateur	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la direction: 		Date : 14 / 11 / 2014	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :</b>	
Signature de la Direction générale: 	
Date : 2014 11 19	

*Rapport complémentaire d'ingénierie***6.0 MESURE DE SUIVI ET PROGRAMME DE MESURE DE BIOGAZ**

La Ville de Lévis en coordination avec la Commission scolaire Les navigateurs, procédera au suivi environnemental, de façon à s'assurer de l'efficacité des mesures de mitigation mises en place.

Afin d'assurer une surveillance permanente des lieux et de procurer un environnement sécuritaire pour les utilisateurs du bâtiment, des prises d'échantillonnage sont prévues sur les quatre (4) événements et sur les six (6) puits permanents de mesures de concentration de biogaz. Trois (3) campagnes de mesures de méthane par année sont prévues pour les trois premières années d'opération afin de mesurer les concentrations en méthane dans les événements et puits permanents.

De plus, lors de ces campagnes de mesures de biogaz, des lectures de méthane seront effectuées dans les endroits fermés et isolés à l'intérieur de l'école afin de s'assurer de l'absence de méthane.

Un échantillonnage en surface du sol sera effectué une fois par année pour s'assurer de la conformité des lieux autour de l'école.

L'échantillonnage sera sous la responsabilité de la ville de Lévis et un rapport annuel avec les résultats et l'analyse de la situation sera présenté au MDDELCC.

À la suite des trois ans et en fonction des résultats, la fréquence des mesures de contrôle pourra être réduite, de concert avec le MDDELCC.

Nous sommes confiants que les mesures de protection autour des fondations de l'école assureront l'évacuation permanente des biogaz restant dans le sol et la sécurité des occupants.